

ŒUVRES COMPLÈTES

(ANATOMIE — PHYSIOLOGIE — CHIRURGIE)

DE

JEAN MÉRY

CHIRURGIEN DE LA REINE, CHIRURGIEN-MAJOR DES INVALIDES,
PREMIER CHIRURGIEN DE L'HÔTEL-DIEU, PROFESSEUR EN ANATOMIE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
ETC., ETC.

RÉUNIES ET PUBLIÉES

PAR

LE D^r L.-H. PETIT,

Bibliothécaire-adjoint à la Faculté de médecine de Paris

PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION DE M. LE PROFESSEUR VERNEUIL

Avec trois planches et un portrait de Jean Méry, tirés hors texte.

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108.

1888

Méry, Jean
Œuvres complètes



* 2 8 1 3 9 *

1708 (R. M., t. XXII). 5 mai. Fol. 137. — Circulation entre l'utérus et le placenta. [302].

20 juin. Fol. 229. — On a examiné deux faits importants par rapport à la question des cataractes, sur lesquels M. Méry donnera un mémoire.

27 juin, fol. 235. — De la cataracte et du glaucoma. [539].

1709 (R. M., t. XXVIII). 30 janvier. Fol. 23. — On a lu la description d'un enfant monstrueux né en Danemark. M. Méry a été chargé d'y faire ses réflexions.

6 février. Fol. 27, verso. — Sur un enfant monstrueux né en Danemark. [308].

13 février. Fol. 46, verso. — Sur ce que M. Méry avait dit dans son écrit du 6 que les eaux de l'amnios sont les urines du fœtus, on lui a objecté que ces eaux se coagulent à un feu lent, ce que ne fait pas l'urine.

6 mars. Fol. 71. — M. Méry a fait voir quelques particularités de l'anatomie d'une marmotte, dont il donnera un mémoire. (*Disparu.*)

13 mars. Fol. 91. — M. Méry a lu un écrit sur la langue du piver. [393].

Il a aussi apporté les deux yeux d'un homme que l'on croyait avoir des cataractes. [512].

3 juillet. Fol. 214, verso. — Présentation d'un testicule humain squirrheux et rempli d'hydatides.

28 août. Fol. 341. — Copie du mémoire. — Observation faite sur un testicule d'homme. [410].

Id. Fol. 344. — Contusion de la fesse. Épanchement sanguin. [443].

31 août. Fol. 353, verso. — Présentation d'un rein dilaté dont il donnera un mémoire.

1710 (R. M., t. XXIX). 4 et 7 juin. Fol. 173 et 175. — Réponse à la critique faite par M. de la Hire le 20 mars 1709 de ce qu'il avait avancé sur un fait d'optique. [23].

2 juillet. Fol. 203. — Méry dit avoir fait l'autopsie d'un homme atteint d'un anévrysme de l'aorte si considérable que quand l'artère fut dilatée au point de commencer à se détacher de la base du cœur, le malade mourut en un instant.

23 juillet. Fol. 263. — Présentation d'une grande moule qu'il a disséquée en présence de la Compagnie. On a vu entre autres particularités que le rectum passe au travers du cœur.

12 novembre. Fol. 390. — Copie du mémoire. Remarques faites sur la moule des étangs. [400].

10 décembre. Fol. 423. — Présentation d'un fœtus n'ayant ni cervelle ni moelle épinière et fort bien nourri. — Il en donnera un mémoire (?).

IV. — GÉNÉRATION. — REPRODUCTION.

GLANDES BULBO-URÉTHRALES, DITES DE MÉRY.

M. Méry a découvert sous le canal de la verge de l'homme (*Hist.*), sous la partie virile (*R. Mss.*), deux petites glandes de la grosseur d'un pois; elles sont placées au-dessous des muscles accélérateurs et éloignées du corps des prostates d'environ un pouce. Il y a entre elles une distance d'environ deux lignes ¹.

SUR LA DÉCOUVERTE DES GLANDES BULBO-URÉTHRALES PAR JEAN MÉRY ²

La priorité de la découverte de ces glandes a soulevé dans le monde des anatomistes des discussions sans cesse renaissantes sur la question de savoir s'il fallait attribuer cette priorité à notre compatriote Jean Méry ou à l'anatomiste anglais Guillaume Cowper, jusqu'au jour où Gubler, dans sa thèse inaugurale ³, défendit si bien les droits de Méry, que le nom de ce dernier, du moins en France, fut donné définitivement à ces glandes.

La cause de toutes ces discussions, du désaccord qui régnait entre les historiens, provenait de ce que la découverte de Méry, annoncée à l'Académie des sciences dans la séance du 31 mai 1684, avait été mentionnée en quelques lignes seulement dans le *Journal des Savants* ⁴, et que depuis lors Méry n'avait paru attacher aucune importance à ces petits organes. Aussi, lorsque quinze ans plus tard, en

1. *R. Mss.*, 31 mai 1684, f° 69, verso; *Journal des Savants*, 12 juin 1684, pag. 129; et *Hist. Acad. des sciences*, 1666-1699, tom. X, p. 657.

2. Les nouvelles preuves inédites que j'ai trouvées dans les *Registres manuscrits* en faveur des droits de Méry à la priorité de la découverte des glandes bulbo-uréthrales m'ont engagé à réunir ensemble tous les documents qui constituent ces droits et à insérer ici ce petit chapitre. — L. H. Petit.

3. Ad. Gubler. *Des glandes de Méry* (vulgairement *glandes de Cowper*) et de leurs maladies chez l'homme, thèse de doct. Paris, 16 août 1847, n° 172.

4. *Journal des Savants*, 12 juin 1684, p. 129.

1699, William Cowper annonça dans les *Transactions philosophiques* qu'il avait découvert ces deux glandes ¹, les collègues de Méry avaient-ils oublié la communication de 1684, et, après la publication du mémoire de Littre (1700) ², donna-t-on aux glandes siégeant à la racine de la verge le nom de Cowper.

Cependant, ainsi que l'ont fait remarquer les partisans de Méry, les termes de sa description étaient assez explicites pour qu'aucun doute ne pût subsister sur la nature de ces glandes.

« M. Méry a découvert dans l'homme, dit le procès-verbal manuscrit de la séance, sous la partie virile, deux petites glandes de la grosseur d'un pois. Elles sont placées au-dessous des muscles accélérateurs, et éloignées du corps des prostates d'environ un pouce. Il y a entre elles une distance d'environ deux lignes. »

Siège, rapports, volume, ces trois caractères se rapportent bien aux glandes bulbo-uréthrales, et cette description, malgré sa concision, suffit pour assurer à Méry la priorité de leur découverte, qui n'a pas dû rester inaperçue, puisque la note précédente a été textuellement reproduite dans le recueil scientifique le plus répandu de l'époque.

Aussi ne s'explique-t-on ni l'opinion de Fontenelle, ni celle de Morgagni au sujet de la dépossession de Méry.

« Un anatomiste de la compagnie, dit Fontenelle, prétend que M. Méry a entrevu la valvule d'Eustachius, connu les glandes de Cowper longtemps avant Cowper lui-même; mais il faut laisser les découvertes aux noms qui en sont en possession, et quand même ce ne serait que la faveur du sort qui les leur aurait adjudgées plutôt qu'à d'autres, il vaut mieux n'en point appeler. » (Éloge de Méry.)

Quant à Morgagni, ayant à se prononcer entre Méry et Cowper, il adopta ce dernier, puisque, dit-il, « Méry semble avoir cédé ses droits, je ne sais pourquoi, en souffrant sans rien dire que Littre les ait ainsi nommées et les ait fait voir plus d'une fois à l'Académie des sciences sous cette dénomination ».

Ce déni de justice et les singulières discussions qui ont été soulevées à propos de la dénomination à donner à ces glandes n'eussent certainement pas eu lieu si les écrivains qui y ont pris part avaient eu connaissance de divers documents insérés dans les procès-verbaux

1. Cowper (William). *Discovery of two glands with excretory ducts in the urethra*. In *Phil. trans.* London, édit. abr., vol. IV, p. 445. — *Glandularum quarundam nuper delectarum descriptio*, London, 1702.

2. Dans ce mémoire *Sur la description de l'urèthre de l'homme*, Littre donne à ces glandes le nom de *Glandes de Cowper* et ne fait aucune mention de Méry. (*Mém. de l'Acad. des sciences*, 1700, pag. 311.)

manuscripts de l'Académie des sciences, et qui établissent nettement que non seulement Méry avait tous les droits à la priorité sur Cowper dans cette question, mais encore qu'il a donné à plusieurs reprises, de 1684 à 1699, la description de ces glandes devant l'Académie.

Les preuves que nous allons présenter sont de deux ordres : les unes, toutes de probabilité, mais de probabilité seulement, parce que les mémoires donnés par Méry n'ont pas été publiés sous son nom ; les autres, de certitude, parce que nous avons été assez heureux pour retrouver dans les procès-verbaux manuscrits plusieurs mémoires donnés par Méry et restés inédits.

Preuves de probabilité. — En 1676 parut une *Histoire des animaux*, rédigée par Perrault d'après les dissections des divers anatomistes qui s'étaient succédé à l'Académie des sciences depuis sa fondation, et en dernier lieu de Du Verney. Dans cette édition sont décrits : 2 lions, 1 caméléon, 1 chameau, 1 ours, 5 gazelles, 1 chat-pard, 1 castor, 2 civettes, 1 élan, 2 coati mundi, 1 chamois, 6 porcs-épics, 2 hérissons, 2 sapajous, 1 singe et 1 cerf du Canada. En aucun point de la description de ces animaux il n'est fait mention des glandes bulbo-uréthrales.

Méry entre à l'Académie des sciences en 1684, comme anatomiste ; il dissèque la même année 1 lion, et un autre lion en 1689 ; en 1685, il dissèque une civette et une autre en 1691 ; des porcs-épics en 1685 également, et en 1690 ; une panthère mâle en 1689 ; une gazelle mâle en 1697 et plus tard une marmotte en 1709. D'ailleurs, s'il n'a pas disséqué lui-même tous les animaux énumérés dans les éditions postérieures de l'*Histoire des animaux*, il a dû assister, sinon participer, à toutes les dissections qui ont été faites à l'Académie, car il en était un des membres les plus assidus.

Méry a présenté ces dissections à l'Académie des sciences, démontré ses préparations aux académiciens et a remis des mémoires qui, disent les procès-verbaux, ont été donnés à M. Perrault pour servir à l'histoire des animaux. On ne sait ce que sont devenus les mémoires qu'il a rédigés, mais tout porte à croire que Perrault les a utilisés pour la nouvelle édition de l'ouvrage de 1676 qu'il préparait et dont une partie seulement était imprimée lorsqu'il mourut en 1688. Du Verney fut chargé de mettre ces matériaux en ordre, mais leur publication resta à l'état de projet pendant plus de quarante ans. Enfin, en 1733, après la mort de Du Verney, la nouvelle édition parut ; mais elle resta encore incomplète ; trois parties seulement furent imprimées, et une quatrième, dans laquelle devaient être insérés, dit la préface, des descriptions et des dessins de Méry, mort en 1722,

ne fut jamais publiée. Mais ce qui en a été imprimé en 1688 et en 1733 nous suffit pour soutenir notre thèse.

En effet, nous y trouvons la description des mêmes animaux que dans l'édition de 1676, et en plus, de quelques nouveaux; mais ce qui nous intéresse tout particulièrement, c'est que la description des animaux à la dissection desquels a travaillé Méry renferme un passage relatif aux glandes bulbo-uréthrales; ces animaux sont : dans l'édition de 1688, le lion, la gazelle, le chat-pard, la civette, le porc-épic, et, dans celle de 1733, le tigre, la panthère et la marmotte. Voici ce qu'en dit l'édition de 1788 et l'histoire imprimée de l'Académie de 1733 :

Lion. — Dans les parties de la génération, il y avait, outre les prostates ordinaires, deux grosses glandes au commencement de la verge, ce qui se trouve en plusieurs autres animaux. (*Hist. des animaux*, 1688, p. 4. — *Mém. de l'Acad.*, de 1666 à 1699, t. III, 1^{re} part, p. 8. 1733.)

Gazelle. — Vers la racine de la verge, au-dessus de ses muscles latéraux, il y avait deux glandes de la figure d'une aveline. Leur conduit excrétoire était de la grosseur d'une médiocre épingle, il se glissait sous la verge aux côtés de l'urèthre, et il venait s'ouvrir dans son conduit au dedans de la valvule sigmoïde de la verge. Ces glandes étaient revêtues d'une tunique charnue fort épaisse. (*Hist. des animaux*, p. 57, et *Mém. de l'Acad.*, p. 107.)

Chat-pard. — Pour ce qui est des parties de la génération, elles semblaient être défectueuses et imparfaites, car il n'en paraissait aucun vestige, hormis la verge, les glandes qui sont à la racine, et la caroncule qui est dans l'urèthre. (*Hist. des anim.*, p. 61. — *Mém. de l'Acad.*, p. 112.) La première édition, au lieu des mots soulignés, porte : les prostates (p. 50).

Civette. — Outre les prostates, il y avait sous les muscles érecteurs deux autres glandes d'une substance beaucoup plus ferme que celle des prostates. Ces glandes étaient revêtues d'une tunique charnue.

Le conduit excrétoire de chaque glande était de la grosseur d'une médiocre épingle, et s'ouvrait dans la cavité de l'urèthre un peu au-dessus de la racine de la verge, à la distance d'environ trois pouces des prostates. A l'endroit de l'insertion de ces canaux, on voyait une valvule sigmoïde disposée de telle manière qu'elle donnait un passage libre aux liqueurs le long de l'urèthre jusqu'au gland, mais elle en empêchait le retour. (*Hist. des anim.*, p. 94. — *Mém. de l'Acad.*, p. 171.)

Porc-épic. — A chaque côté de la racine de la verge, entre les muscles, il y avait une glande de la grosseur d'une noix parsemée de

vaisseaux, laquelle jetait un tuyau long d'un pouce, gros comme une plume de poule, qui se glissait sous le corps caverneux et s'ouvrait au dedans de l'urèthre, proche la racine de la verge. Ces glandes fournissaient une humeur huileuse, et quoiqu'elles ne soient revêtues d'aucune fibre charnue, leur situation est telle, qu'elles peuvent être aisément comprimées par les muscles contre lesquelles elles sont placées. (*Mém. de l'Acad.*, 2^e part., p. 44.)

Le texte de l'édition de 1688 s'arrête avant la description du porc-épic, mais la planche existe; elle est semblable à celle de l'édition de 1733 et diffère de celle de 1676 par plusieurs particularités, et bien qu'aucune des deux ne représente les glandes bulbo-uréthrales, il est probable que la description de 1688 aurait été, comme la planche, conforme à celui de 1733.

Tigre. — On a trouvé dans le tigre, de même que dans le lion, qu'outre les prostates qui sont à l'ordinaire au col de la vessie, il y avait à la racine des corps caverneux, de chaque côté, une glande pareille à celles qui sont au col de la vessie, lesquelles pourraient être appelées les prostates inférieures; elles s'ouvraient au dedans de l'urèthre par un tuyau fort visible et qui avait à son extrémité un mamelon comme les tuyaux des prostates supérieures. (*Mém. de l'Acad. des sciences*, de 1666 à 1699, t. III, 3^e partie, p. 13, 1734.)

Panthère. — Pour ce qui est des parties de la génération de la panthère, elles étaient tout à fait semblables à celles du tigre. (*Id.*, p. 21.) La planche IV, p. 16, montre les prostates inférieures, qui, d'après leur situation et celle de l'ouverture de leur canal excréteur dans l'urèthre, ne peuvent être que les glandes de Méry.

Marmotte. — De même pour la planche 8, p. 32, lettres XX et ii relatives à l'anatomie de la marmotte et d'un loir. Dans le premier cas, elles sont considérées comme les prostates, celles-ci étant décrites comme vésicules séminales, et dans le second comme prostates inférieures. Elles occupent d'ailleurs le siège assigné aux glandes de Méry. (*Ibid.*, p. 39 et 41.)

N'est-il pas curieux, en résumé, que tous les animaux à la dissection desquels Méry a travaillé présentent des glandes bulbo-uréthrales, et eux seulement, sauf le tigre, qui a été disséqué par Perrault en 1688, mais avec la collaboration probable de Méry, dont Perrault connaissait d'ailleurs les travaux, puisque c'est à lui qu'ils avaient été remis. Et ne sont-ce pas là des preuves convaincantes en faveur de la très grande part qui revient à Méry dans les additions faites au texte de la première édition?

Preuves de certitude. — Mais nous avons mieux que ces preuves de probabilité, quelle que soit leur valeur à nos yeux, pour démontrer que Méry n'avait pas considéré sa découverte de 1684 comme sans importance, mais qu'au contraire elle lui a servi de guide dans ses dissections postérieures. Il y a en effet, parmi les documents inédits que nous avons eu la bonne fortune de trouver dans les procès-verbaux de l'Académie des sciences, une description de la gazelle mâle qui renferme le passage suivant :

« Il y avait de chaque côté de la verge une glande de la grosseur d'une fève d'haricot, chaque glande était revêtue de fibres développées d'un petit muscle qui tirait son origine de la partie inférieure interne de l'os pubis. Les deux glandes avaient chacune un petit canal excrétoire qui s'ouvrait dans le fond d'un petit cul-de-sac placé à la naissance de l'urèthre, et était tourné du côté du gland. »

Or cette description date du 22 mai 1697, deux ans par conséquent avant que Cowper fit insérer sa découverte dans les *Transactions philosophiques*.

Le 15 janvier 1698, Méry revenait encore sur ce point en montrant que dans le bouc-estin (chamois) les parties de la génération étaient semblables à celle de la gazelle.

En 1701, Méry, décrivant un animal semblable à un rat d'Inde, et une taupe mâle, remit une note qui heureusement fut transcrite dans les procès-verbaux. Voici comment il parla des glandes bulbo-uréthrales :

« A deux pouces et demi de distance de ces premières glandes, (situées près du col de la vessie), il y en avait deux autres d'une grosseur considérable (l'animal mesurait deux pieds de la tête à la naissance de la queue); elles étaient placées derrière les muscles érecteurs de la verge; chacune avait un petit canal excrétoire long d'environ deux pouces. Ces deux conduits perçaient l'urèthre proche le gland. Ces grosses glandes étaient recouvertes par un muscle commun et chacune était enveloppée d'un muscle propre fort épais, ces deux muscles propres étaient unis par derrière au muscle commun; par devant ils se terminaient en deux petits tendons qui s'inséraient à l'urèthre proche le gland. Il y a grande apparence que ces deux muscles servent à exprimer dans l'urèthre l'humeur grossière et gluante que filtrent ces glandes. »

Dans la taupe, les glandes devaient être de très petites dimensions; néanmoins Méry les a décrites avec grand soin; d'abord les testicules, puis une glande située au-dessus du col de la vessie, mais qu'il ne sait si elle doit passer pour les vésicules séminales ou la prostate; enfin deux glandes qui par le siège diffèrent des bulbo-

uréthrales des descriptions précédentes, mais dont le canal excréteur aboutit au même endroit. Ces glandes étaient situées de chaque côté au côté interne du milieu de la cuisse et avaient la forme d'une poire; de leur partie la plus étroite partait un petit canal excrétoire long d'un pouce, qui déchargeait leur liqueur dans le commencement de l'urèthre en dessous.

Ainsi, chez les trois seuls animaux, parmi ceux qui ont été disséqués par Méry, dont les procès-verbaux de l'Académie aient conservé la description, nous trouvons la mention détaillée des glandes bulbo-uréthrales. N'est-il pas permis d'en conclure : 1° que cette mention existait dans les mémoires remis antérieurement par Méry à l'Académie sur les autres animaux qu'il a disséqués, mémoires qui malheureusement ont disparu ; 2° que la relation de ces glandes, absente dans l'édition de 1676 de l'*Histoire des animaux* et présente dans celles de 1688 et de 1733, a été extraite de ces mémoires disparus ?

La première de ces suppositions est basée, comme nous l'avons déjà dit, sur ce fait que les descriptions renfermant la citation des glandes bulbo-uréthrales sont précisément celles des animaux disséqués par Méry. Il est très logique d'admettre la seconde, si l'on compare le passage de la seconde édition, relatif à la gazelle, avec celui que nous avons trouvé dans les procès-verbaux manuscrits ; on verra facilement que le premier n'est que le résumé du second.

Nous aurions voulu établir la même comparaison entre les deux textes au sujet de l'animal qui ressemblait au rat d'Inde et de la taupe mâle ; mais ces animaux ne se trouvent pas dans la seconde édition ; peut-être devaient-ils rentrer dans la 4^e partie de cette édition, qui, annoncée dans la préface de la 3^e partie comme devant renfermer des dessins de Méry, n'a pas été publiée. Il nous a été impossible de retrouver les matériaux qui devaient servir à sa rédaction.

Les documents que nous avons retrouvés nous permettent néanmoins de répondre aux conjectures qui ont été faites par divers auteurs sur l'indifférence de Méry à l'égard de sa découverte et sur la prise de possession de Cowper. Toutes ses conjectures se trouvent en substance dans la notice que M. Herpin (de Metz) a consacrée à Méry, et comme c'est le travail le plus complet qui ait été écrit sur ce sujet, c'est lui que nous suivrons dans notre argumentation ¹.

« On ne sait, dit-il, si Méry réclama contre Cowper, dont un des collègues de Méry, Littre, se fit involontairement le complice en

1. Herpin (de Metz), *Notice historique sur la vie et les travaux de Jean Méry*, Paris, 1864.

appelant les glandes découvertes par Méry du nom de glandes de Cowper. »

Nous pouvons déjà prouver que Méry ne réclama pas contre Cowper, et que si Littre se fit le complice de l'anatomiste anglais, ce fut en effet bien involontairement.

La lecture du mémoire de Littre sur l'urèthre de l'homme eut lieu dans les deux séances du 7 et du 18 août 1700. Dans la première, Littre présenta en outre les pièces anatomiques sur lesquelles était fondée sa description. Il est probable que Méry, qui assistait à ces deux séances, examina les préparations d'une région qu'il avait si souvent disséquée lui-même et écouta la lecture de son collègue; néanmoins les procès-verbaux manuscrits, qui mentionnent son nom parmi ceux des académiciens présents, n'ont inséré aucune réclamation de Méry ni à cette date, ni à une date postérieure. Et en effet, lorsque Méry, l'année suivante, lut devant l'Académie ses deux mémoires sur l'animal qui ressemble au rat d'Inde et sur la taupe mâle, il n'y inséra aucune réclamation sur la priorité de la découverte des glandes bulbo-uréthrales, bien qu'il décrivit ces glandes chez les deux animaux. Donc Méry ne réclama pas.

Recherchant la cause de cette indifférence, M. Herpin suppose que Méry, « sachant qu'il avait la priorité de la découverte, qu'on ne pouvait pas la lui contester, puisqu'il l'avait annoncée et publiée plus de quinze ans avant Cowper, n'a pas voulu élever des réclamations qui lui semblaient inutiles ou superflues ». — Mais ceci ne cadre guère avec le caractère de Méry, si ardent à réfuter les adversaires de ses opinions, et ne leur ménageant ni les longues phrases ni les expressions mordantes lorsqu'il les soupçonnait de mauvaise foi. Et il aurait gardé le silence en face d'un plagiat ou d'un déni de justice?

« Peut-être, dit encore M. Herpin, notre célèbre anatomiste attachait-il peu d'importance à sa découverte. » Ceci ne peut se soutenir, puisque, si nous nous en tenons aux mémoires conservés de Méry, nous voyons qu'il a reproduit sa description en 1697, 1698 et deux fois en 1701.

« Méry, dit enfin M. Herpin, engagé alors dans des luttes scientifiques que divisèrent le monde savant, ne voulait-il pas entrer dans une discussion nouvelle, qui l'aurait détourné de la polémique qu'il soutenait avec tant d'éclat à propos de sa théorie de la circulation dans le fœtus? » Cette raison nous paraît plus plausible que la précédente, car les travaux ou les luttes dans lesquelles était alors engagé Méry ne concernaient pas seulement la circulation du sang; il publiait alors son livre sur l'opération de la taille; il préparait son célèbre mémoire sur les hernies, et, comme tous les savants d'alors, recueillait

des faits pour essayer d'élucider la question de la génération par des œufs.

Rien cependant ne l'eût empêché de glisser une phrase de réclamation dans ses mémoires lus en 1701. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Ici nous devons reconnaître que nous n'avons rien trouvé qui nous permette de donner une réponse catégorique.

Nous avons dit que si Littre avait été le complice de Cowper, cette faute était bien involontaire. En effet, Littre, entré seulement à l'Académie en 1699, pouvait ignorer la découverte faite par Méry en 1684, et si brièvement mentionnée, de même que les descriptions données plus tard par Méry et qui, rassemblées par Perrault ou son successeur Du Verney, n'avaient pas encore été publiées. Mais les deux plus coupables étaient les deux secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, Du Hamel, dont Littre était l'élève, qui avait écrit l'histoire de l'Académie jusqu'en 1699, et qui devait par conséquent connaître les travaux de Méry, et Fontenelle, qui, reprenant cette histoire depuis sa fondation, non seulement ne comprit pas non plus que son prédécesseur l'importance de la découverte de son collègue, mais trouva tout naturel qu'on attribuât la priorité de cette découverte à son plagiaire.

Accuser Cowper de plagiat paraîtra peut-être excessif; mais malheureusement l'auteur anglais était déjà un peu coutumier du fait. Tout le monde sait, et M. Herpin n'a pas manqué de le rappeler, dans sa notice, que deux années auparavant, en 1697, Cowper avait donné comme étant son œuvre personnelle la traduction anglaise d'un traité d'anatomie publié en 1685 par Bidloo. « Celui-ci, rapporte Dezeimeris, d'après une réclamation de l'anatomiste hollandais ¹, étant informé que Cowper travaillait à traduire en anglais son anatomie, lui en parla dans un voyage qu'il fit à Londres et lui offrit de lui communiquer diverses additions et plusieurs remarques qu'il avait faites depuis l'impression de cet ouvrage. Cowper lui affirma qu'il n'avait pas ce dessein, et qu'il n'entendait pas assez la langue latine pour l'entreprendre. Cependant il fit acheter des libraires de Hollande 300 exemplaires des planches de Bidloo, sur lesquelles il fit écrire à la main, avec beaucoup d'adresse, des lettres de renvoi; il y joignit neuf planches nouvelles, il traduisit le texte, en y faisant quelques corrections insignifiantes et plusieurs additions, et publia le tout sous son nom, se contentant de nommer en passant Bidloo dans la préface ². »

1. *Gulielmus Cowper criminis litterarii citatus coram tribunali nobilis. ampliss. Soc. Britanno-Regiæ*, Leyde, 1700.

2. Dezeimeris, *Dict. hist. de la médecine*, t. I^{er}, p. 398.

L'anatomiste hollandais réclama énergiquement, et, dans la brochure que nous venons de citer, démontra ses droits, qui furent pleinement reconnus; il obtint une satisfaction complète.

Cowper était donc capable de prendre à Méry sa découverte, s'il en avait eu connaissance. Mais ceci est à prouver. Or, les preuves ne manquent pas. En 1692, Méry fut envoyé à Londres en mission extraordinaire par la cour de France, pour un sujet toujours resté un mystère; il est très probable que Méry en 1692, comme Bidloo vers la même époque, s'est rencontré avec le plus célèbre des anatomistes anglais et qu'ils ont dû échanger leurs vues sur les points peu connus de l'anatomie. Quoi d'étonnant que les glandes de l'urèthre aient été un de ces points!

M. Herpin va même plus loin. Il rappelle qu'en 1698 un éminent médecin anglais, Martin Lister, visita le cabinet de Méry, examina ses préparations, et eut avec lui, à plusieurs reprises, de longues conversations sur divers sujets importants d'anatomie; et notre confrère émet l'idée que Lister pouvait avoir donné à Cowper quelques renseignements sur ce sujet ¹. Ceci nous paraîtrait d'autant plus probable que Méry venait de décrire avec tant de minutie la gazelle mâle, et que dans sa description sont comprises les fameuses glandes.

Mais quelles qu'aient été les relations directes ou indirectes de Méry et de Cowper, cela importe peu; la description imprimée des glandes bulbo-uréthrales lui appartient dès 1684, et cette description a été faite à nouveau, sans conteste, à deux reprises différentes, avant celle de Cowper; cela suffit bien pour assurer la priorité à Méry.

1. Cependant il n'en est fait aucune mention dans le livre de Martin Lister : *A Journey to Paris in 1698*, 2^e édit. London, 1699. Sa visite à Méry, rapportée à la page 64, fait allusion à des préparations de squelettes, de nerfs, de la dure-mère, du cœur de la tortue et du fœtus pour démontrer le trou ovale, le canal de communication, etc. Mais il n'y a rien au sujet de l'urèthre ni de ses glandes.

